



Extract of Vivre en Comminges

<http://vivreencomminges.org/Extension-du-Pilhourc-les.html>

Extension du Pilhourc : les habitants choisiront (article La dépêche)

- Alertes en Comminges - DECHETS - Décharges - La méga-décharge de Pihourc (Lieoux / Saint-Gaudens) -

Publication date: mercredi 3 octobre 2007

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Publié le 03 octobre 2007 sur pilote.ladepeche.net / Auteur : Jean-Jacques Dard

Les habitants de Lieoux ont été patients. Ils ont attendu 23 h 30 et la fin du conseil municipal pour avoir communication d'une information que le maire, Philippe Perrot avait promis de donner en ouvrant la séance.

« Le 6 avril dernier, j'ai reçu une lettre de Jean-Louis Puisségur, président du Sivom m'indiquant que, **dans le cadre de l'extension du centre d'enfouissement technique du Pilhourc il était à la recherche de terrains. Il envisage la création d'une roselière pour accueillir les effluents. Il demande 8 à 10 hectares.** Dans un contexte de défusion je n'ai pas répondu considérant que le choix était du ressort des habitants de Lieoux et non du conseil municipal. »

Samedi, le maire a reçu les associations environnementales qui lui ont remis une pétition signée par près d'un millier de Saint-Gaudinois. André Artigue explique : « **Il y a d'une part un projet d'incinérateur de 150 000 tonnes entre Cazères et Saint-Béat et ce que j'appelle le Pilhourc 2, une extension prévue pour 2012 pour une durée de 25 à 30 ans. Nous sommes formellement contre cette extension. Elle prévoit de recevoir 85 000 tonnes de déchets par an. Le Comminges compte 86 000 habitants. Selon les études nous avons besoin d'une décharge de 4 600 tonnes par an.**

Jean-Louis Puisségur, président du Sivom rappelle, pour sa part, que « **le Pilhourc a été autorisée à recevoir 105 000 tonnes par an en 1996. On a souhaité porter le tonnage à 85 000 tonnes pour prolonger la durée de vie du site.** Ce sont les 400 communes du territoire qui utilisent la décharge qui ont décidé. Imaginer un site plus petit est économiquement infaisable. Aujourd'hui, il faut se préoccuper de l'après 2012. On veut utiliser le vide de fouille qui reste. C'est un projet pour 23 ans. C'est heureux car peu de sites ont cette durée de vie. J'ai reçu les associations environnementales. Je leur ai donné toutes les informations et les documents qu'ils voulaient. [**Suite à cette rencontre : [LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DU SIVOM](#)** par le Collectif Interdépartemental de Défense de l'Usager Citoyen Contribuable - 29 octobre 2007] En tant que collectivité publique, on développe toutes les techniques pour éviter les nuisances. D'ailleurs les habitants de Lieoux disent que les choses s'améliorent ».

[...]